



Association pour la Connaissance et la Conservation des Calvaires et des Croix du Beauvaisis

Bulletin n° 12

Juin 2011

Le mot de la Présidente

En 2010, ce sont les 3 cantons de Beauvais dont 8 communes avoisinantes qui ont fait l'objet du recensement et je tiens, en votre nom à tous à remercier l'équipe, composée de 11 bénévoles, pour leur efficacité et leur dévouement tout au long de l'année.

Notre/votre association peut être considérée comme une association d'utilité publique. En effet, le travail accompli permet de garder la mémoire de notre passé et de conserver la trace de nos aïeux. De plus, il ne faut pas oublier que :

- les calvaires sont des autels des champs....pour se recueillir, pour implorer la bienveillance céleste ou autres demandes.

- les oratoires ou petites chapelles ont des vertus de guérison.

- la représentation de personnages dans les niches protège les maisons ou autres bâtiments.

Notre département recèle mille petits trésors que l'on appelle « petit patrimoine ». Certains, du fait de leur grand âge, ont besoin d'une nouvelle jeunesse. C'est pourquoi, ils doivent faire l'objet de la part de chacune et chacun d'entre nous de soins attentifs afin qu'ils ne plongent pas dans l'oubli car ils ne sont pas seulement une histoire, ils ont aussi une « âme ».

Un peuple sans mémoire n'est-il pas un peuple sans avenir ? Et avoir conscience de notre identité, c'est savoir d'où l'on vient et où l'on va.

BONNES VACANCES

Amicalement

Jeannine Dumont

Sommaire

Assemblée Générale 2011	2
Bénédiction de calvaires.....	3
Restauration de calvaires	4, 5
Hommage au Père Freyne	6
La communication	7
SOS informations	8



ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MAI 2011

et réunion de fin de cantons de Beauvais

Cette réunion qui constitue un moment fort de notre association s'est tenue à l'Auditorium des Archives Départementales gracieusement mis à notre disposition par son directeur Bruno Ricard. Celui-ci nous a accueillis en disant sa satisfaction de nous recevoir et en témoignage à ces propos, a participé à nos travaux.

Comme l'a dit la Présidente, Jeannine Dumont, dans son rapport moral, cette année a été l'opportunité de regrouper l'Assemblée générale et la réunion de fin de cantons. De ce fait, nous avons dans l'assistance outre les adhérents et les élus, les personnes ayant facilité la recherche de l'histoire des calvaires et des croix dans les cantons de Beauvais.

Du rapport d'activités, présenté par Roselyne Bulan, on peut noter :

- les 3 cantons de Beauvais comptent 8 communes rurales et Beauvais
- Il a été recensé
- 55 calvaires, la plupart en fer (35), 8 en pierre, 2 en ciment, 8 en bois et 2 en fonte
- 131 croix (chiffre non exhaustif) - 9 niches, plaques ou chapelles

Mais si on compte les monuments disparus pour lesquels on a une documentation, c'est 219 études qui ont été réalisées.

-Situation des recensements réalisés au 31 décembre 2010 en 11 ans :

-1514 calvaires- 1913 croix, niches, chapelles soit un total de 3427 études.



La situation financière, présentée par Danièle Broumault, est saine. et fait apparaître un excédent qui permettra d'éditer le livre qui récapitulera tout le travail fait par l'association depuis sa création. Elle précise que les bénévoles ont parcouru 3118 km dans le département de l'Oise en 2010 pour l'association, ce qui, calculé sur la base de 0,50 €/km, peut être considéré comme un don d'un montant de 1559 euros.

Tenant compte du fait que nos membres ainsi que les communes adhèrent à de nombreuses associations, la présidente ne souhaite pas modifier le montant de la cotisation annuelle qui reste inchangée à 17 €.

A l'issue de l'Assemblée Générale, une vidéo-projection, commentée par Marina Rophé, chargée de la communication, a permis d'apprécier la diversité et la richesse de ce petit patrimoine des cantons de Beauvais

Le Père Jean Le Guen de Beauvais et Dominique Durand de Fontenay-Torcy sont venus rejoindre notre équipe après leur élection par l'Assemblée Générale.



Puis Bruno Ricard, Directeur des Archives, nous a conduits dans les salles non accessibles au public, salle de réception des documents avec appareil de dépoussiérage, passage éventuel en salle de « quarantaine » si un doute existe de maladie pouvant aboutir sur un traitement. Visite des salles de stockage, de lecture et découverte de quelques manuscrits et sceaux anciens. Merci à Monsieur Ricard pour ses commentaires éclairés et passionnants. C'est avec le verre de l'amitié que s'est terminé cet après-midi.

BENEDICTION DE DEUX CALVAIRES A ST PAUL LE 19 JUIN 2011

La commune de Saint Paul mène, avec persévérance, depuis plusieurs années une politique d'entretien et restauration de ses calvaires. Déjà en 2010 un calvaire avait donné lieu à une bénédiction le 18 avril suite à une restauration (voir notre bulletin n° 10)

Cette année deux calvaires ont été à nouveau restaurés et bénits par le Père Lecointe le 19 juin à partir de 10h15.

Préalablement le Père Lecointe a rappelé les trois motifs essentiels d'érection des calvaires :

- pour marquer un événement survenu dans la paroisse
- c'est un lieu de prière lorsque le calvaire se trouve en plein champs
- il joue le rôle de poteau indicateur.



Il a ensuite procédé à la bénédiction des calvaires :

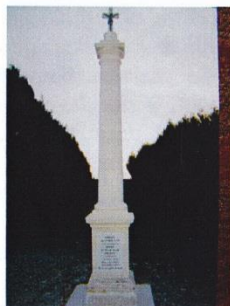
- celui de la rue du Feu St Jean dont la croix en bois a été refaite par M. Magnin, menuisier et l'entourage en briques avec aménagement floral par le personnel communal
- et celui de la rue du Ply qui a été remis en état, peinture de la croix en bois, protection pour la pluie, dorure du Christ et réfection, des marches en briques par le personnel communal.



L'association adresse toutes ses félicitations à la commune pour ces réalisations

LES RESTAURATIONS DES CALVAIRES EN BEAUVAISIS)

LE FAY ST QUENTIN (Canton de Nivillers)



Au cœur de l'été 2010 le calvaire du cimetière a été détruit par un véhicule des Pompes Funèbres. Il a été entièrement refait et remis en place en octobre 2010

Il avait été érigé le 20 mai 1850 par Stanislas Bedin et Marie-Anne Frutier, son épouse, à l'occasion de la cessation du choléra en 1849. Malheureusement sur la nouvelle plaque qui rappelle cette donation il a été inscrit Fruitié au lieu de Frutier.



LA NEUVILLE VAULT (Canton de Marseille en Beauvaisis)

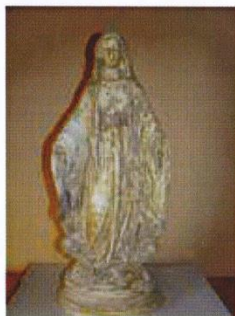
Dans notre bulletin n° 11, nous vous signalions la chute de ce calvaire.

Il a été restauré et le voici à nouveau debout.

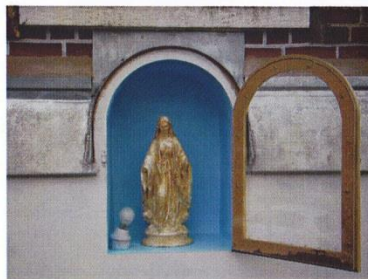
Merci à la commune pour l'intérêt porté à ce patrimoine et la rapidité de cette remise en état.



SERIFONTAINE (Canton du Coudray St. Germer)



Suite à la transformation de l'ancienne boucherie face à la mairie pour en faire une épicerie solidaire, il a été découvert l'emplacement de la niche d'origine où se trouvait la statue de la Vierge.



Il a été décidé de remettre la statue à cet emplacement après un nettoyage réalisé par Bernard Bouffart. Cette « toilette » a permis de remettre à jour le serpent et la pomme qui ont valeur symbolique.

Merci pour ce travail de restauration

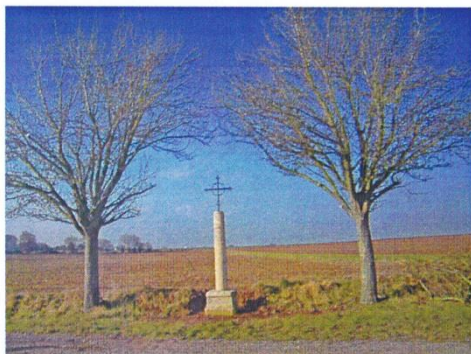
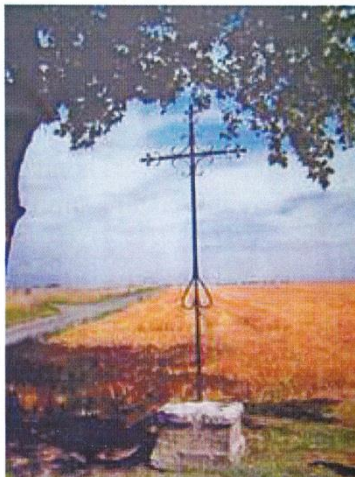
FERRIERES ET SES CALVAIRES (Canton de Maignelay)

Déjà dans notre bulletin n° 10 nous vous parlions des frères Huchez, Jean-Paul et Philippe, les bienfaiteurs de la commune de Ferrières qui ont l'ambition d'y restaurer les 6 calvaires. Deux calvaires sont déjà restaurés :

Le premier à la sortie de Ferrières, vers Montdidier restauré en juillet 2010 (chemin d'Abbemont)

Le deuxième calvaire restauré fin 2010 érigé très certainement vers 1809 (lieudit « La Croix Paul » sur la route de Ferrières à Dompierre, après le cimetière).

Il a été légèrement déplacé après restauration pour le rendre moins vulnérable aux engins agricoles.



Un troisième calvaire est en cours de « cure de jeunesse ».

Ces calvaires devront être bénis dans le courant de l'année. Nous en parlerons dans notre prochain bulletin.

Notre association est très heureuse de cette initiative

HOMMAGE AU PERE FREYNE

Ce 8 juin 2011, le Père Thomas Freyne, fidèle et généreux adhérent, fêtait dans son Irlande natale, ses 70 ans de prêtrise. Malgré son âge, 94 ans, il vient souvent en France, où il fit ses études et exerça son ministère, notamment à Senantes durant de nombreuses années.

Nous lui adressons nos félicitations, avec émotion et respect

Courage, Père Thomas, le 100ème anniversaire approche

!!!

L'équipe de l'ACCCCB

"Non clamor, sed amor, sonat in aure Dei"
Souvenir of the seventieth anniversary of the Ordination of
Fr. Thomas Freyne
Priest of the Diocese of Beauvais.
8th June 1941 - St. Peter's College, Wexford
8th June 2011
Church of the Immaculate Conception, Kilmovee.
*"The footsteps of those who bring good news
are a welcome sound" Rom. 10, 15.*



Souvenir du soixante-dixième anniversaire de l'ordination du
Père Thomas Freyne
Prêtre du Diocèse de Beauvais.
8th juin 1941 - St. Peter's Collège, Wexford
8th juin 2011 Église de l'Immaculée Conception, Kilmovee.
*"Qu'ils sont beaux les pieds des messagers
de bonnes nouvelles" Rom. 10, 15.*
Cà Mhair, Knock, Co. Mayo. www.clonshaire.com

UNE INITIATIVE HEUREUSE

CEMPUIS (Canton de Grandvilliers)



Un calvaire ressuscité

Un habitant de la commune, Patrick Martin, à l'occasion de travaux, a retrouvé la croix de cet ancien calvaire situé route de le Mesnil, qui figure sur le cadastre mais qui avait disparu à une date inconnue.

Le calvaire a retrouvé son emplacement grâce à la récupération d'un socle de pierre, d'une croix en fer et d'un Christ, le tout remis en état.

Merci pour ce travail de sauvetage.

LA COMMUNICATION

C'est toujours quelque chose de difficile mais pourtant nécessaire et important.

A l'heure d'Internet, l'incontournable, notre association a voulu être à la page et a créé, voici deux ans maintenant, un site dynamique qui vous permet de découvrir les richesses de ce patrimoine culturel :

www.calvairescroixoise.fr

Mais cela ne suffit pas pour que l'énorme travail accompli par l'association soit connu et reconnu. Certes notre domaine d'activités est très spécifique et n'intéresse que les personnes sensibilisées au patrimoine de notre pays quel qu'il soit, et c'est loin d'être la majorité.

Mais notre devoir n'est-il pas justement de le faire mieux connaître, de préserver tout ce magnifique patrimoine que nos ancêtres nous ont légué en incitant tout un chacun à l'entretenir, le restaurer, le protéger.

Depuis sa création l'association s'est attelée à un travail considérable de recensement et d'inventaire des croix, calvaires, niches du Beauvaisis en particulier en rencontrant les maires de toutes ses communes. Chaque visite dans une commune permet de faire l'état des lieux, des recherches historiques et de concrétiser cet énorme travail par la publication d'un livret proposé aux municipalités et à leurs administrés.

Notre travail a semblé intéresser d'autres cantons puisque nous avons été sollicités par celui de Saint Just en Chaussée.

Pour travailler dans ce sens un triptyque sur l'association est en cours d'élaboration. Il sera mis à la disposition du public dans les endroits appropriés dans le courant de l'année.



Des contacts sont également pris pour faire paraître dans certaines presses ou revues des articles relatifs à notre activité.

Mais nous comptons également sur tous nos adhérents pour faire connaître notre action et peut être inciter les personnes intéressées à venir nous rejoindre en soutenant notre action. Vous pouvez charger le triptyque sur notre site Internet, page communication, et le distribuer autour de vous.

Par avance merci

SOS INFORMATIONS

Merci à toutes les personnes qui nous signalent les dégradations constatées sur les calvaires.

Ainsi nous avons eu un appel d'une personne qui, au cours d'une promenade, avait découvert un calvaire très dégradé au Fayel (Canton d'Estrées St. Denis)

Renseignements pris, il s'agit d'un calvaire vandalisé qui va être restauré par le propriétaire.

Nous vous en reparlerons.

Mais nous serions aussi heureux d'avoir connaissance des restaurations effectuées par les propriétaires privés ou par les communes.



Merci de nous le faire savoir

Merci à tous les adhérents, qu'ils soient individuels ou communes, pour leur soutien annuel à notre action.

Si vous avez omis de renouveler votre cotisation pour 2011, elle sera toujours la bienvenue.

Son montant est toujours de 17 €.

Pour nous permettre d'identifier les communes payantes
il faut impérativement indiquer
en premier, en objet,
le « nom de la commune »
et seulement ensuite « subvention »

ACCCCB – Secrétariat Roselyne BULAN
33, rue de l'Ecole Maternelle 60000 BEAUVAIS
Tél. 03 44 02 12 88 – courriel : roselyne.bulan@orange.fr
site : www.calvairescroixoise.fr